

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR  
BEAUCE-NORD**

Le 4 septembre 2007, à 20:00 heure, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Madame la Conseillère, Jacinthe Gagnon, Messieurs les Conseillers, Michel Bolduc, Jonathan V. Bolduc, et Harold Bureau, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Roland Giguère, Maire.

Étaient absents Madame Marise Poulin et Monsieur Pierre Rochette.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire récite une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

165-2007

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Monsieur Harold Bureau,  
Secondé par Madame Jacinthe Gagnon,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

166-2007

**ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL**

Proposé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,  
Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le procès-verbal de la séance régulière du 6 août 2007 soit adopté tel que présenté. De plus, une correction sera apportée à la séance régulière du 4 juin 2007 soit : Madame Jacinthe Gagnon a quitté

son siège après l'adoption de l'ordre du jour  
et non avant l'adoption de l'ordre du jour.

ADOPTÉ

167-2007

**AUTORISATION AU DIRECTEUR DES INCENDIES**

ATTENDU la demande du Directeur des Incendies  
de la Municipalité de Saint-Victor, Monsieur  
Marc Bureau, pour préparer un devis pour  
l'achat éventuel d'un camion citerne.

Proposé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,  
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, d'autoriser le Directeur des  
Incendies, Monsieur Marc Bureau, à préparer un  
devis pour l'achat éventuel d'un camion  
citerne d'une capacité de 1500 gallons.

ADOPTÉ

168-2007

**LES COMPTES**

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,  
Secondé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, que la liste des comptes soit  
approuvée et adoptée pour paiement :

Gaz métro	7,98	\$
Téléphone St-Victor	638,04	\$
Hydro-Québec	2 519,87	\$
Citicorp finance	945,79	\$
Fonds de l'information	18,00	\$
Orizon Mobile	175,48	\$
Hydro-Québec	2 077,26	\$
PitneyWorks	243,36	\$
Hydro-Québec	1 366,89	\$
Pitney Bowes	297,52	\$
Telus mobilité	243,06	\$
Hydro-Québec	4 486,21	\$
CNH Capital	11,93	\$
Cordonnerie Bureau	182,31	\$
Exc. André Gosselin	1 315,49	\$
Alliance Coop	3 648,07	\$
DEBB	94,88	\$

Magasin Coop		665,67	\$
Centre Électrique de Beauce		729,85	\$
Garage Agricole Alain Bolduc		28,99	\$
Biolab		245,11	\$
Centre du Camion	9	985,45	\$
Ateliers FLPH	1	964,48	\$
Garage Redmond		543,95	\$
Béton St-Ephrem		207,69	\$
M.R.C. Robert-Cliche	24	967,25	\$
Extincteurs Kaouin		85,41	\$
Formicriel		75,12	\$
Pneus Beaucerons		49,00	\$
Hercule Fortin		562,91	\$
Ex. C.A. Giroux	3	341,58	\$
Poulin Excavation		252,97	\$
Armand Lapointe Équipement		434,32	\$
Robert Jacques		225,00	\$
Garage Bizier		492,97	\$
Pavage Sartigan		459,22	\$
Réal Huot	1	137,11	\$
Laboratoire Certified		197,88	\$
Féd. Qué. Des Municipalités		218,04	\$
Hydraulique Service		395,76	\$
Éditions Juridiques FD		228,96	\$
Daniel Jacques		293,15	\$
Ex. Pamphile Rodrigue		462,02	\$
Fecteau et Frères		221,86	\$
Orizon Mobile		175,48	\$
Louise Binet Pharmacienne		34,14	\$
Citicorp Finance Vendeur	1	015,30	\$
Desfor Bio Services	6	498,00	\$
Aqua Beauce		10,00	\$
Plomberie Yves Lessard		931,92	\$
Transmission Gouin		468,82	\$
Conc. Jean-Philippe Bélanger		495,68	\$
Gravière M.J. Lessard	5	456,88	\$
Distribution DAKI		181,13	\$
Exc. Pavage de Beauce	2	178,15	\$
Jonathan V. Bolduc		15,00	\$
Harold Bureau		15,00	\$

ADOPTÉ

169-2007

**FERMETURE D'UNE PARTIE DE L'ANCIENNE ROUTE 28  
ET CESSION À JOHANNIE BÉLANGER**

ATTENDU que suite à la réfection de la Route 108.

ATTENDU que suite à l'ancienne Route 28, une assiette de terrain représentant l'ancien chemin de la Route 28 est maintenant inutilisée par la Municipalité et ni utilisée par les usagers de la Municipalité.

ATTENDU que Madame Lise Poulin a mis en vente sa propriété et a fait préparer un certificat de localisation par un arpenteur-géomètre.

ATTENDU que sur le plan préparé par l'arpenteur-géomètre, on voit que l'assiette de l'ancien chemin est occupé par Madame Poulin.

ATTENDU que la Municipalité n'a plus besoin de cette lisière de terrain qui ne fait plus partie du chemin public depuis plusieurs années.

ATTENDU qu'en vertu de la Loi sur les compétences municipales, la Municipalité peut procéder à la fermeture d'une parcelle de l'ancien chemin par simple résolution et que la Municipalité peut également, par simple résolution, céder ladite lisière de terrain au propriétaire.

ATTENDU qu'une vérification a été faite par M<sup>e</sup> Mario Mathieu, notaire et l'arpenteur géomètre, Monsieur Jean Bisson, afin de vérifier la conformité des présentes.

Proposé par Madame Jacinthe Gagnon,  
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité accepte de procéder à la fermeture de l'abolition d'une partie de l'ancienne Route 28 de la Route 108 puisque cette lisière de terrain ne fait plus partie, en pratique, du domaine public, étant donné que ladite lisière ne sert plus de chemin public.

De plus, il est proposé que ladite lisière soit rétrocédée à Madame Johannie Bélanger, le tout, afin de rendre ses titres de propriété conformes à l'état des lieux.

Cette cession s'effectuera en considération du fait que Madame Bélanger devra supporter les frais de notaire entièrement à sa charge.

ADOPTÉ

170-2007

**AUTORISATION SIGNATURE**

Proposé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,  
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser le Maire, Monsieur Roland Giguère, et le Directeur Général/secrétaire-trésorier, Monsieur Marc Bélanger, à signer les documents nécessaires pour la vente de terrain d'une partie du lot 673-P et ce, pour la somme de 1,00 \$.

ADOPTÉ

171-2007

**DEMANDE DE SOUMISSION - SEL À DÉGLAÇAGE**

Proposé par Monsieur Harold Bureau,  
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de demander des soumissions pour la fourniture de sel à déglacage, pour la Municipalité de Saint-Victor, pour la saison hivernale 2007 - 2008.

Les fournisseurs suivants sont invités à présenter une soumission.

- Sifto Canada
- Mine Seleine
- Sel Warwick

Les soumissions seront reçues sous enveloppes scellées et identifiées **SEL À DÉGLAÇAGE** au bureau de la Municipalité de Saint-Victor, 287 Rue Marchand Saint-Victor G0M 2B0, jusqu'à 16 heure, le 1<sup>e</sup> octobre 2007, pour être ouvertes le même jour à la séance du Conseil Municipal. Le Conseil Municipal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ADOPTÉ

172-2007

**PROJET DE SUBDIVISION - MARCO BOUCHER**

Proposé par Madame Jacinthe Gagnon,  
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal approuve le plan de cadastre d'une partie du lot 203 pour créer le lot 203-2 du cadastre de la paroisse de Saint-Victor-de-Tring préparé par l'arpenteur-géomètre, Monsieur Jean Bisson, le 13 août 2007, sous le numéro 6306 de ses minutes. Le directeur général/secrétaire-trésorier est autorisé à signer tous les documents.

ADOPTÉ

173-2007

**O.M.H. SAINT-VICTOR APPROBATION DU BUDGET**

ATTENDU les prévisions budgétaires de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Victor, pour l'année 2008.

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,  
Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, par la majorité des membres du Conseil, d'approuver le budget de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Victor, pour l'année financière 2008, présentant des revenus de 43 999 \$, des dépenses de 86 914 \$ et un déficit de 42 915 \$, auquel la Municipalité de Saint-Victor participera à raison de 10 %, soit 4 291 \$.

Madame Jacinthe Gagnon est contre cette résolution.

ADOPTÉ

174-2007

**DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

Proposé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,  
Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, de demander au Ministère des  
Transports de refaire le pavage entre la Route  
108 et la Route 112.

ADOPTÉ

175-2007

**CUEILLETTE DES ORDURES**

Proposé par Madame Jacinthe Gagnon,  
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, de faire la cueillette des ordures  
ménagères une fois par 2 semaines. Cette  
cueillette débutera le 1<sup>e</sup> novembre 2007 au 30  
avril 2008.

ADOPTÉ

176-2007

**SUBVENTION POUR PONT P-00899 (RANG 3 NORD) -  
ACCEPTATION DE LA SUBVENTION**

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,  
Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, que la Municipalité de Saint-  
Victor accepte la subvention pour la  
réparation du pont no. P-00899, du Rang 3 Nord  
au dessus de la rivière Le Bras, référence :  
projet 154-04-0234.

ADOPTÉ

177-2007

**ENGAGEMENT D'UNE FIRME D'INGÉNIEURS - GLD  
GÉNIVAR**

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,  
Secondé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, d'engager la Firme d'Ingénieurs  
GLD Génivar et, autorise le Maire, Monsieur  
Roland Giguère, et le Directeur  
Général/Secrétaire-trésorier, Monsieur Marc  
Bélangier, à signer

tous les documents nécessaires pour la réalisation des travaux du pont du Rang 3 nord (no. P-00899).

ADOPTÉ

178-2007

**AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT D'EMPRUNT  
RÉPARATION DE PONT RANG 3 NORD**

Le Conseiller Harold Bureau donne avis de motion qu'un règlement sera adopté à une séance subséquente pour réparation du pont du Rang 3 Nord (no. P-00899).

ADOPTÉ

179-2007

**ACCEPTATION ENTENTE DE FINANCEMENT**

Proposé par Monsieur Harold Bureau,  
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, par la majorité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor intervienne à l'entente de financement de 110 000,00 \$, accordée par la Caisse Populaire au Service Loisirs et Tourisme St-Victor, pour le financement d'un nouveau système de réfrigération au stade. De plus, le Maire, Monsieur Roland Giguère, et le Directeur Général/Secrétaire-trésorier, Monsieur Marc Bélanger sont autorisés à signer cette dite entente.

Madame Jacinthe Gagnon est contre cette résolution.

ADOPTÉ

180-2007

**ANNULATION DE LA RÉOLUTION NO. 158-2007**

Proposé par Madame Jacinthe Gagnon,  
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la résolution numéro 158-2007 portant le titre demande au Ministre des Affaires Municipales autorisant un cautionnement soit annulée.

ADOPTÉ



181-2007

**RÉSOLUTION EN VUE DE LA SIGNATURE D'UNE  
ENTENTE AVEC LA CSST POUR LA PARTICIPATION À  
UNE MUTUELLE DE PRÉVENTION**

Proposé par Monsieur Jonathan V. Bolduc,  
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'entente projetée avec la Commission de la santé et de la sécurité du travail relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux pour l'année 2008 soit acceptée telle que rédigée, et que la Fédération Québécoise des Municipalités soit autorisée à signer cette entente, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Victor, ainsi que tout renouvellement subséquent de cette entente et ce, tant que la présente autorisation n'a pas été dûment révoquée par une nouvelle résolution du Conseil Municipal de la Municipalité.

Le Maire, Monsieur Roland Giguère, et le Directeur Général/Secrétaire-trésorier, Monsieur Marc Bélanger, sont autorisés à signer tous les documents nécessaires pour cette dite entente.

ADOPTÉ

182-2007

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par Madame Jacinthe Gagnon,  
Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la séance soit levée.

ADOPTÉ

**LE MAIRE**

**Le DIRECTEUR GÉNÉRAL  
SECÉTAIRE-TRÉSORIER**

**ROLAND GIGUÈRE**

**MARC BÉLANGER**

